

12.5.3 - Transports en commun

Toutes les communes de l'île sont desservies par un réseau de transport urbain ou interurbain de voyageurs. Six collectivités ont compétence en matière de transports de voyageurs sur l'île : CINOR, CIREST, CIVIS, TCO, Département de La Réunion, et la commune du Tampon.

Les transports interurbains de voyageurs sont placés sous l'égide du Département. L'année 2007 a été marquée par de profonds changements dans l'environnement du réseau départemental "Car Jaune". Un nouveau gestionnaire a été désigné : "Véolia Transports". Le réseau compte dorénavant 16 lignes régulières qui desservent les villes littorales, les Hauts de la côte Ouest, ainsi que l'axe Saint-Pierre/Saint-Benoît par les Plaines. L'offre en kilomètres parcourus est passée de 6,2 millions à 7 millions/an entre 2006 et 2007.

Dans ce nouveau contexte, le nombre de voyageurs transportés a connu une recrudescence, soit un peu plus de 4,3 millions en 2007 après le recul de 2006 (- 1,4 % entre 2005 et 2006).

Historiquement, le Département avait la compétence pour organiser le transport de voyageurs sur l'île. Depuis 2002, la plupart des réseaux de proximité ont été transférés aux EPCI sauf pour trois d'entre elles. Les réseaux locaux des communes de l'Entre-Deux, les Avirons et Saint-Joseph sous l'appellation "Ti'car jaune" ont transportés 330 000 voyageurs au cours de l'année dernière, soit une augmentation de 1,8 %.

Les transports urbains de voyageurs sont de la compétence des collectivités (EPCI ou commune) ayant érigé un périmètre de transports urbains. 4 des 5 réseaux de transports urbains créés par ces autorités organisatrices de transports affichent maintenant une identité forte : "Citalis" pour la CINOR, "Eolis" sur le TCO, "Alizée" pour la CIREST, ainsi que "Ti Bus" au Tampon.

Le réseau "Citalis" est le seul réseau à bénéficier d'un TCSP inauguré en août 2000. En moyenne, 15,5 millions de voyageurs em-

pruntent le réseau depuis 4 ans. C'est le réseau le plus fréquenté de l'île avec 86 voyages par habitant en 2007. Les autres réseaux de transports urbains ont totalisé moins de 12 millions de voyageurs l'an dernier. En terme de comparaison, seuls les réseaux de la CIVIS enregistrent un peu plus de 49 voyages par habitant et par an. (comparaison avec moyenne métropole).

Les transports scolaires sont assurés principalement par les communes, les EPCI et le Département. 187 462 élèves étaient inscrits au transports scolaires pour l'année 2007-2008 pour 6,4 millions de kilomètres parcourus soit presque autant que le réseau interurbain. Par ailleurs, le Département a assuré le transport de 1 009 élèves handicapés sur l'ensemble du territoire au cours de l'année scolaire 2007-2008.

Définitions :

TCSP : Transport en commun en site propre. Voie de 5,5 km créée entre l'hôtel de Ville de Saint-Denis et le Mail du Chaudron réservée aux bus des lignes 5, 6, 7 et 8 du réseau CITALIS.

EPCI : Établissement public de coopération intercommunale.

AOT : Autorité organisatrice de transport.

Sources :

- Observatoire Transports et Déplacements - AGORAH - www.agorah.com

Pour en savoir plus :

- CDrom de l'Observatoire Transports et Déplacements disponible à l'AGORAH.
- Les chiffres de référence des transports publics - Groupement des autorités responsables de transport - Données au 31 décembre 2002. www.gart.org
- Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.
- www.statistiques.equipement.gouv.fr

TRAFIC DES RÉSEAUX NON URBAINS

AOT	2004	2005	2006	2007
Département				
Nombre de voyageurs	4 152 472	4 241 280	4 179 620	4 349 000
Nombre de kilomètres annuels	6 063 185	6 359 294	6 289 000	7 082 000

VOYAGEURS EMPRUNTANT LES TRANSPORTS URBAINS

AOT	2004	2005	2006	2007
CINOR				
Nombre de voyageurs	14 709 526	15 718 731	15 744 684	16 211 018
Nombre de kilomètres annuels	5 353 514	5 253 000	5 676 700	5 782 073
CIVIS				
Nombre de voyageurs	7 792 053	7 772 208	7 518 850	7 798 167
Nombre de kilomètres annuels	3 548 105	4 172 112	3 749 659	4 057 765
TCO				
Nombre de voyageurs	4 084 255	3 025 088	3 021 640	3 089 475
Nombre de kilomètres annuels	6 726 293	6 428 602	6 612 006	6 721 517
CIREST				
Nombre de voyageurs	489 917	550 120	487 695	548 601
Nombre de kilomètres annuels	1 295 263	1 359 618	1 333 014	1 366 220
Commune du Tampon				
Nombre de voyageurs	183 926	207 516	290 946	
Nombre de kilomètres annuels	497 632	544 500	668 145	668 145
Département (pour le compte de l'Entre-Deux, les Avirons, Saint-Joseph)				
Nombre de voyageurs	326 185	327 979	327 095	333 000
Nombre de kilomètres annuels	898 700	911 498	899 600	946 000